

Le mot du Maire



GÉRARD SAUCLES

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

La disparition de la commune est clairement mise en œuvre.

En effet le projet de loi sur la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République », dit loi « NOTRe », organise méthodiquement la fin de l'échelon communal par une accumulation de mesures technocratiques qui sont déconnectées des réalités de notre ruralité.

Manifestement les députés qui ont voté ce texte (1^{er} lecture) sont bien décidés à supprimer la liberté communale. Les communes ne survivront alors (et pour combien de temps ?) que comme de simples quartiers de l'intercommunalité qui les aura absorbés.

Comme je m'y étais engagé à maintes reprises, je tenais à vous informer aujourd'hui des risques contenus dans cette loi si elle était appliquée en l'état. Pour l'essentiel :

- élection des représentants des communes à l'intercommunalité par un scrutin direct et distinct de celui de l'élection municipale. Conséquence : mise sous tutelle de la commune ;
- fixation de la taille minimum des intercommunalités à 20 000 habitants. Conséquence : dilution de la commune dans l'intercommunalité ;
- transfert automatique de l'élaboration des PLU à l'intercommunalité, ainsi que la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets. Conséquence : perte de l'autonomie de gestion de la commune ;
- augmentation des compétences obligatoires et facultatives des intercommunalités. Conséquence : diminution du pouvoir du maire.

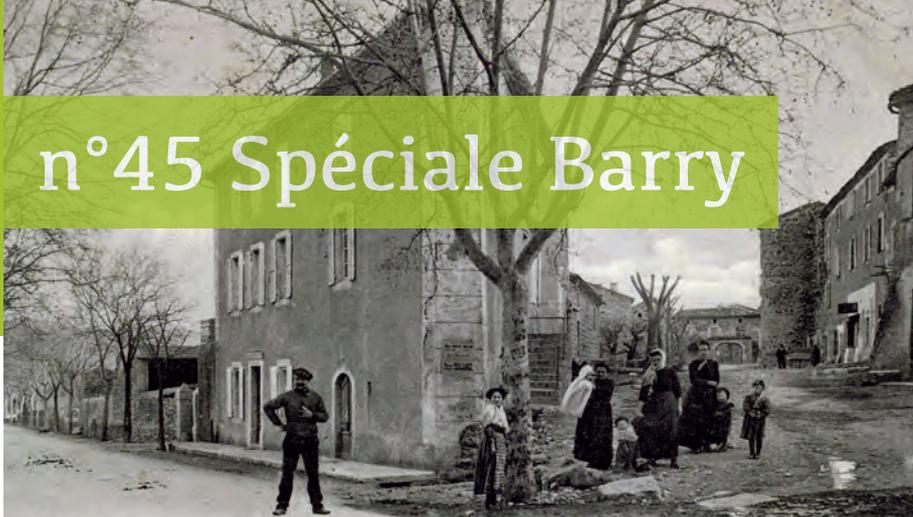
Ces quelques exemples pris parmi les nombreuses autres dispositions envisagées, qui s'ajoutent à de fortes contraintes financières, conduisent à enlever à la commune la légitimité de sa représentation et la totalité de ses responsabilités fondamentales et historiques.

Elles n'ont qu'une finalité à terme : la disparition de la commune.

Je regrette une fois encore que cette réforme privilégie systématiquement les grosses structures au détriment d'une gestion de proximité et du contact humain, et cela sans évaluation financière préalable sur son rapport coût/efficacité.

Le grand intérêt des citoyens pour leur commune, première institution de la démocratie locale et creuset de l'intégration républicaine, n'est plus à démontrer.

A l'heure où s'engage une réflexion sur les modalités du droit de vote, prenons garde de ne pas éloigner encore plus les administrés des structures qui les gouvernent et augmenter ainsi leur désintérêt pour les affaires de la cité. Il en va de l'avenir de notre République.



L'ARDÈCHE ILLUSTRÉE
Edition Teyssaire, épicière

LAVILLEDIEU (4). — Avenue de la Gare et le Barry

Collections artistiques « Lux » — Lang fils aîné, phot.-édit. Montélimar, rue Ste-Croix



Le Barry se refait une jeunesse

Le Barry, le coeur de notre village va d'ici quelques jours connaître de profondes transformations pour devenir un lieu plus accessible, plus convivial et plus esthétique.

Le nouvel aménagement de la place du Barry était un projet majeur du programme « Horizon 2020 » que l'équipe municipale en place portait lors des dernières élections. Il aura fallu un peu moins de deux ans pour le mener à son terme.

Après avoir vu les réseaux (eau, assainissement, gaz, électricité, téléphonie/fibre) développés ou restaurés, les études engagées et terminées, les appels d'offre lancés et les prestataires sélectionnés, les travaux vont donc démarrer, pour un nouveau Barry tout nouveau et tout beau dans le courant de l'automne.

Nous vous proposons dans cette Lettre Spéciale de découvrir les futurs aménagements et le nouveau visage du Barry.

Début des travaux : Fin avril 2015
Coupure (probable) : Mi-juillet à mi-août
Fin des travaux : Octobre 2015

Coût total **470.000 € TTC**
(hors subventions)

De nouveaux éclairages économiques

De tout nouveaux lampadaires à économie d'énergie seront installés. Ils permettront un meilleur et plus bel éclairage du Barry.

Un nombre de places de stationnement marquées inchangé

Le nombre de places de stationnement reste inchangé. On retrouve notamment les places en épis à l'entrée Nord et toutes les places actuelles de l'entrée Sud.

Un seul niveau pour le Barry

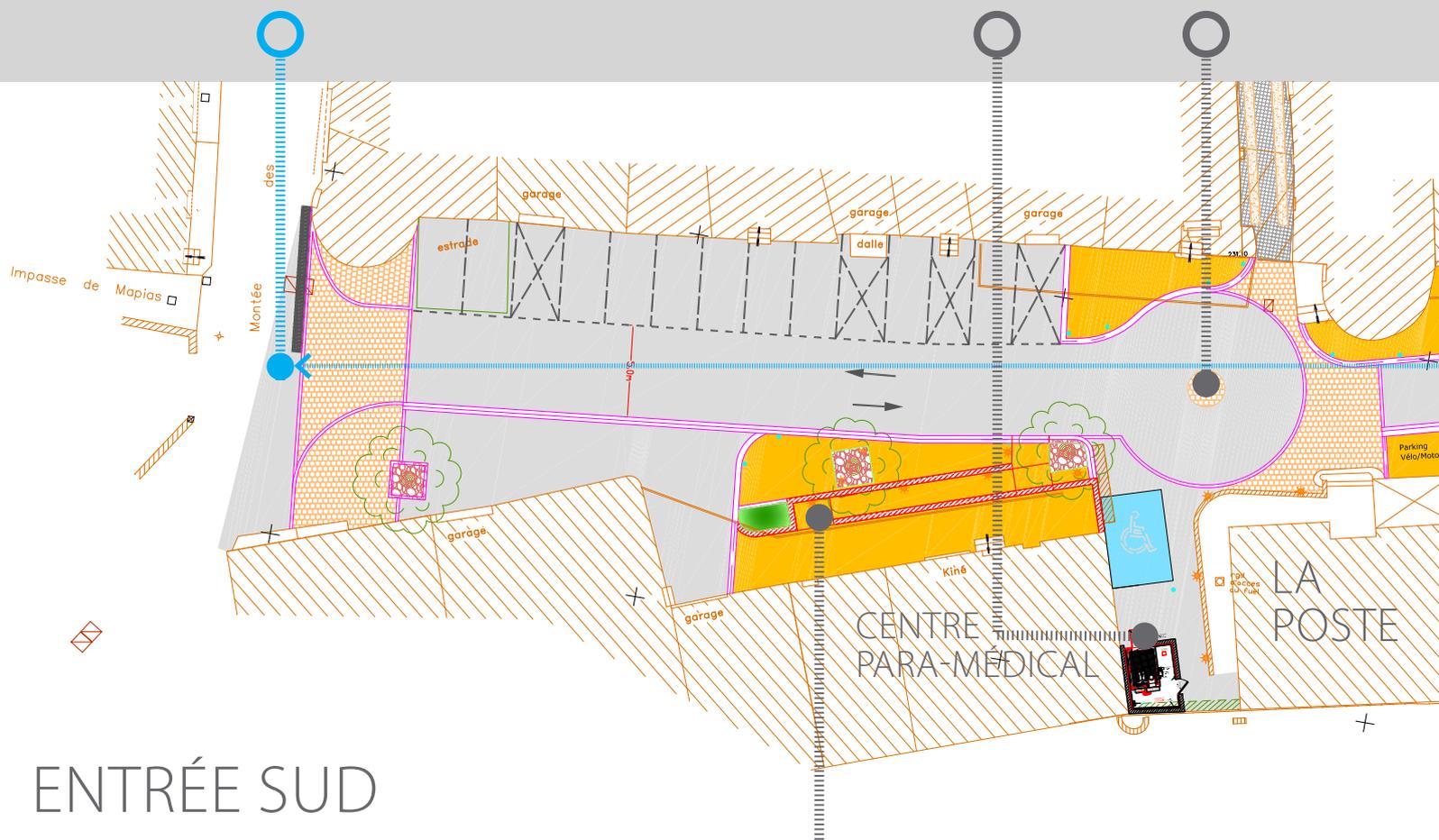
A partir de la mairie et jusqu'à l'entrée Sud, la place sera sur un seul et même niveau. Une pente légère dans la largeur permettra une bonne gestion des eaux pluviales.

De nouveaux WC publics

Des toilettes entièrement automatiques seront installées à côté de la Poste.

Un mini-giratoire pour faciliter la circulation

Un mini carrefour giratoire prendra place devant la poste pour permettre aux voitures de faire demi-tour et reprendre le sens de sortie du Barry.



ENTRÉE SUD

Rampe d'accès au centre para-médical

La place étant d'un seul et même niveau, l'accès au centre para-médical comprenant le kiné, les infirmières et la psychologue se trouvera à un niveau en deçà. Une rampe d'accès, partant du niveau de la place, permettra donc d'accéder facilement à l'entrée du centre et des habitations jumelées.



NOUVEAU « LE BARRY »

Un trottoir élargi et rehaussé devant la mairie

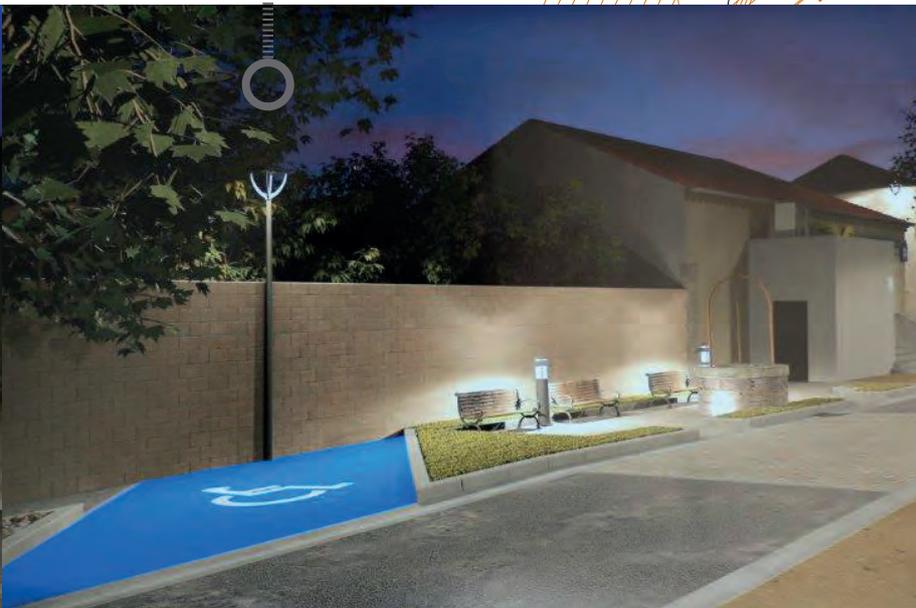
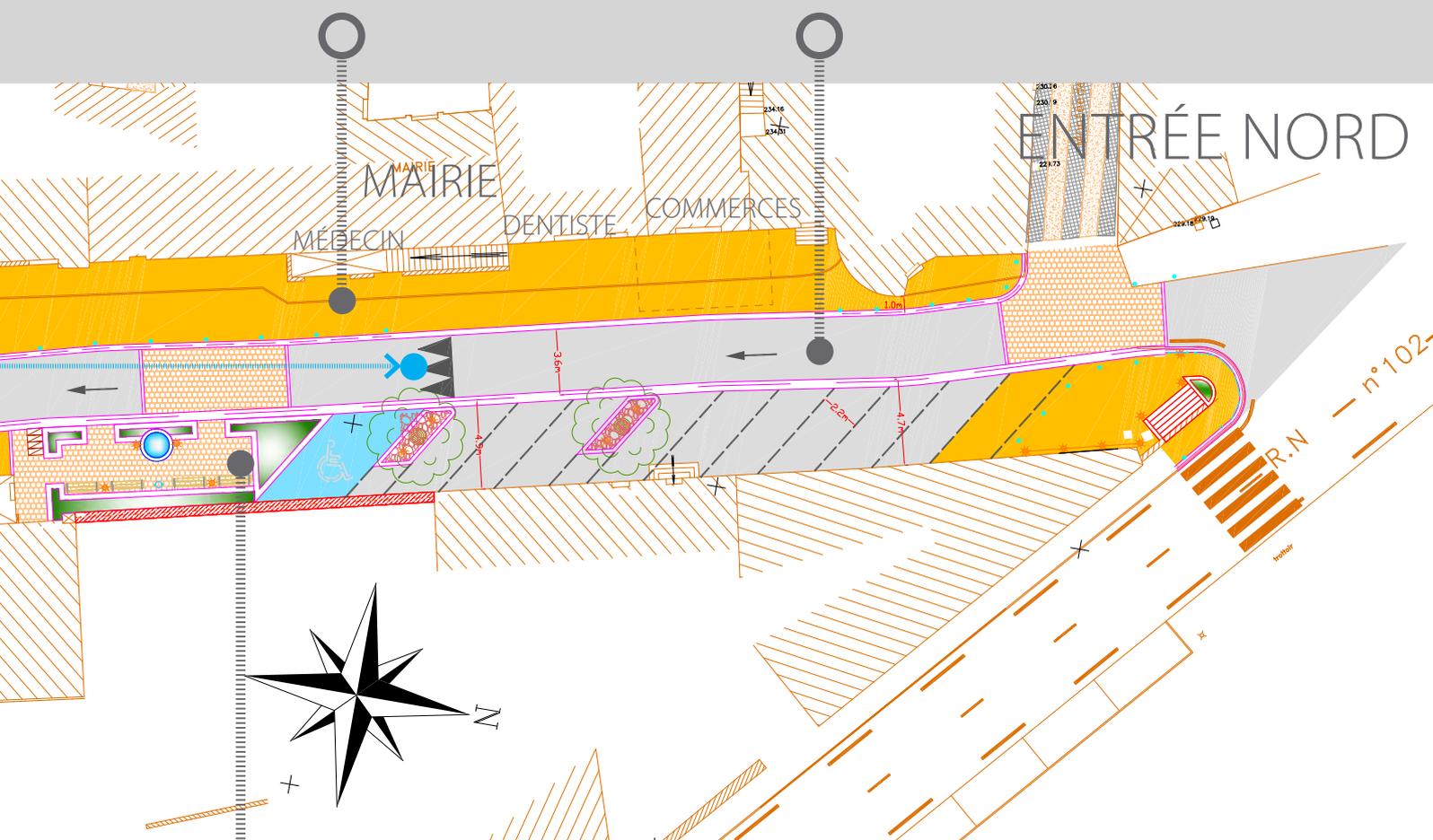
Le trottoir devant la mairie, allant de l'ancienne boulangerie à Myckie Coiffure sera au même niveau que l'entrée du cabinet médical offrant un accès de plain-pied chez le médecin et le dentiste. Élargi à 5 mètres, il offrira une circulation piétonnière plus confortable.

Une seule voie de circulation

Comme aujourd'hui, une seule voie de circulation sera maintenue de l'entrée Nord à la Poste. Cette voie sera au même niveau que le trottoir à partir de l'escalier de la mairie.

Un accès facilité sur la RN 102

Le monument aux morts déplacé, l'angle de la place sera alors dégagé et réaménagé pour faciliter l'accès piéton à la RN 102. Un large escalier permettra l'accès direct au passage piéton. Une pente douce entourant l'escalier facilitera l'accès à la route pour les personnes en situation de handicap et les familles avec des poussettes ou des landaus.



Un mini-square

L'espace en face de la mairie est réaménagé. Finies les poubelles et place à des bancs et à un espace convivial permettant de se « poser » quelques instants. À côté, on trouvera une nouvelle place de stationnement réservée pour une meilleure accessibilité à la mairie, au corps médical et aux commerces.

Le nouveau jardin public

Dans la même lignée que la rénovation du Barry, nous avons également intégré dans le projet « Horizon 2020 » la création d'un jardin public permettant aux Villadéens de bénéficier d'un espace public aménagé pour les petits et les grands.

Avec la réfection du Barry et la nécessité de déplacer le Monument aux Morts pour lui donner un lieu plus propice aujourd'hui à la commémoration que les abords de la nationale 102, ce nouveau jardin public prend vie et est en cours d'élaboration. Il sera accessible par le village et le chemin de la Condamine, à côté du cimetière.

Le monument aux morts y est donc transféré fin avril pour bénéficier d'un espace calme et accessible, afin de perpétuer dans de bonnes conditions le devoir de mémoire qui lui est lié. C'est le même souci de perpétuer la « Mémoire » qui a conduit les travaux d'embellissement en cours sur la place de la Stèle, avec la création d'un petit square entouré d'un petit muret.

Vous pouvez retrouver ci-contre quelques esquisses des futurs aménagements du jardin public, qui comprendra donc un espace des commémorations, une aire de jeux, un espace libre et un parking d'une trentaine de places.



VUE DE L'ESPACE DE COMMÉMORATION



VUE DU JARDIN PUBLIC

PLAN DU JARDIN PUBLIC



ECOLE MATERNELLE PRÉ-INSCRIPTION & INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTIONS EN MAIRIE DES ENFANTS NÉS EN 2013

(Venir en mairie avec carte d'identité du parent + livret de famille + justificatif de domicile)

INSCRIPTION À L'ÉCOLE DES ENFANTS NÉS EN 2012 (2010 et 2011 pour les nouveaux venus)

Vendredi 29 mai 2015 de 12 h à 18 h

Lundi 1^{er} juin 2015 de 12 h à 17 h

(Venir avec inscription signée par M. le Maire + photocopies des pages parents/enfants du livret de famille + photocopies des pages de vaccinations obligatoires du carnet de santé.)

MATINÉE PORTES OUVERTES POUR LES ENFANTS NÉS EN 2012 ET LEURS PARENTS

Samedi 6 juin 2015
de 9 h à 11 h à l'école

RÉUNION D'INFORMATIONS POUR LES PARENTS DES ENFANTS NÉS EN 2012

Mardi 23 juin 2015
à 18 h à l'école

mais SANS les enfants
(dans la classe des petits de maternelle)